

# RAPPORT ANNUEL 1998 - 1999



# GEA

SYSTEMES INFORMATIQUES  
ET ELECTRONIQUES DE PEAGE

GRENOBLOISE D'ELECTRONIQUE ET D'AUTOMATISMES

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

Monsieur Serge ZASLAVOGLU, Président  
Monsieur Henri CYNA  
Monsieur Louis-Michel ANGUE  
Monsieur Serge-Alexis ZASLAVOGLU  
Monsieur Grigori ZASLAVOGLU  
Madame Jeannine ZASLAVOGLU  
Madame Marie-Paule ROC  
Monsieur Daniel GOUREVITCH  
Monsieur Eric VANDEL

## **COMMISSAIRE AUX COMPTES**

---

FIDULOR,  
Membre de Moores Rowland International  
représentée par Monsieur Thierry CHAUTANT  
42, avenue Georges Pompidou  
69442 LYON CEDEX 03

## **SOCIÉTÉ DE BOURSE SPÉCIALISTE**

---

DU BOUZET S.A.  
Département Moyennes Entreprises  
3, rue de l'Arbre Sec  
69001 LYON  
Tél. : 04 72 10 40 10

## **SIEGE SOCIAL**

---

ZIRST  
12, chemin de Malacher  
B.P. 85  
38243 MEYLAN CEDEX

## **RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION**

---

Monsieur Serge ZASLAVOGLU  
Tél. : 04 76 90 72 72  
e-mail : [postmaster@gea.fr](mailto:postmaster@gea.fr)  
site Internet : [www.gea.fr](http://www.gea.fr)

## SOMMAIRE

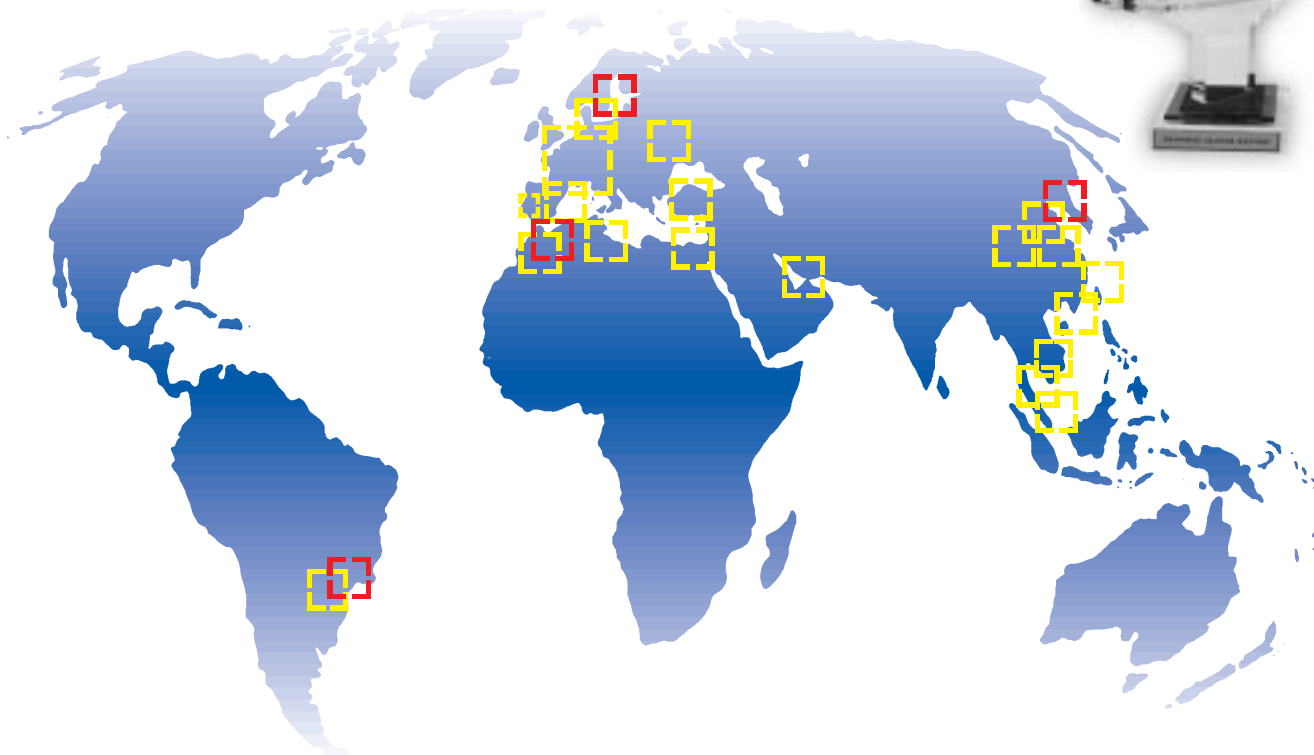
GEA dans le monde, GEA en France .....	p 2
Message du Président.....	p 3
Organisation des réseaux de collecte et de transmission de l'information. ....	p 4
GEA : une position de leader sur un marché à fort potentiel .....	p 6
Une avance technologique qui se renforce.....	p 6
Structure opérationnelle et ressources humaines .....	p 7
Chiffres clés.....	p 8
La Bourse .....	p 8

## DONNÉES FINANCIÈRES

1 - Rapport de gestion .....	p 10
2 - Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices .....	p 17
3 - Rapport général du Commissaire aux Comptes .....	p 18
4 - Comptes sociaux.....	p 19
5 - Tableau des flux de trésorerie.....	p 23
6 - Annexe aux comptes sociaux.....	p 24
7 - Tableaux des chiffres significatifs dans les deux expressions monétaires Francs et Euros	p 32
8 - Soldes intermédiaires de gestion.....	p 33
9 - Rapport spécial du Commissaire aux Comptes.....	p 34
10 - Résolutions proposées à l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 2000 .....	p 37



■ GEA dans le monde



- Autoroutes équipées par GEA
- Autoroutes équipées par GEA en 1998/99

■ GEA en France



- Autoroutes équipées par GEA
- Autoroutes équipées par GEA en 1998/99

## ■ Message du Président

*Après l'exercice précédent qui avait vu une véritable explosion du chiffre d'affaires, en particulier à l'exportation, nous nous sommes engagés dans une politique de croissance des marges sans pour autant négliger le développement futur de notre activité.*

*Pour mener à bien cette stratégie, nous avons privilégié quatre axes essentiels :*

- *Le recentrage de nos activités sur nos produits propres à forte valeur ajoutée au détriment des activités de négoce.*
- *La capitalisation des efforts commerciaux et techniques consentis précédemment dans certaines zones stratégiques.*
- *L'accélération du développement de la part "logiciel" dans nos systèmes grâce au renforcement de nos équipes informatiques qui représentent déjà plus d'un tiers de nos effectifs totaux.*
- *L'accentuation de notre avance technologique, en particulier dans le cadre de l'interconnexion des réseaux autoroutiers et de l'automatisation totale du péage.*



*L'ensemble de ces actions a porté ses fruits puisque sur l'exercice qui vient de s'achever le taux de marge brute sur chiffre d'affaires s'est établi à 53,9 % contre 32 % un an plus tôt.*

*Pour sa part le taux de marge nette a plus que doublé passant de 3,6 % à 8 % tandis que le résultat net après impôts et prélèvements progresse de 52 % à 14,3 MF.*

*Ces résultats sont venus renforcer une situation financière saine puisque GEA disposait à la clôture de l'exercice d'une trésorerie nette de plus de 42 MF pour un endettement financier quasiment nul et de plus de 104 MF de fonds propres.*

*La croissance future du chiffre d'affaires n'a par ailleurs pas été négligée cette année avec la signature de nombreux contrats en France mais aussi à l'exportation, en particulier en Chine. C'est ainsi que notre carnet de commandes au 30 Septembre 1999 s'élevait à 230 MF, en hausse de 43 %.*

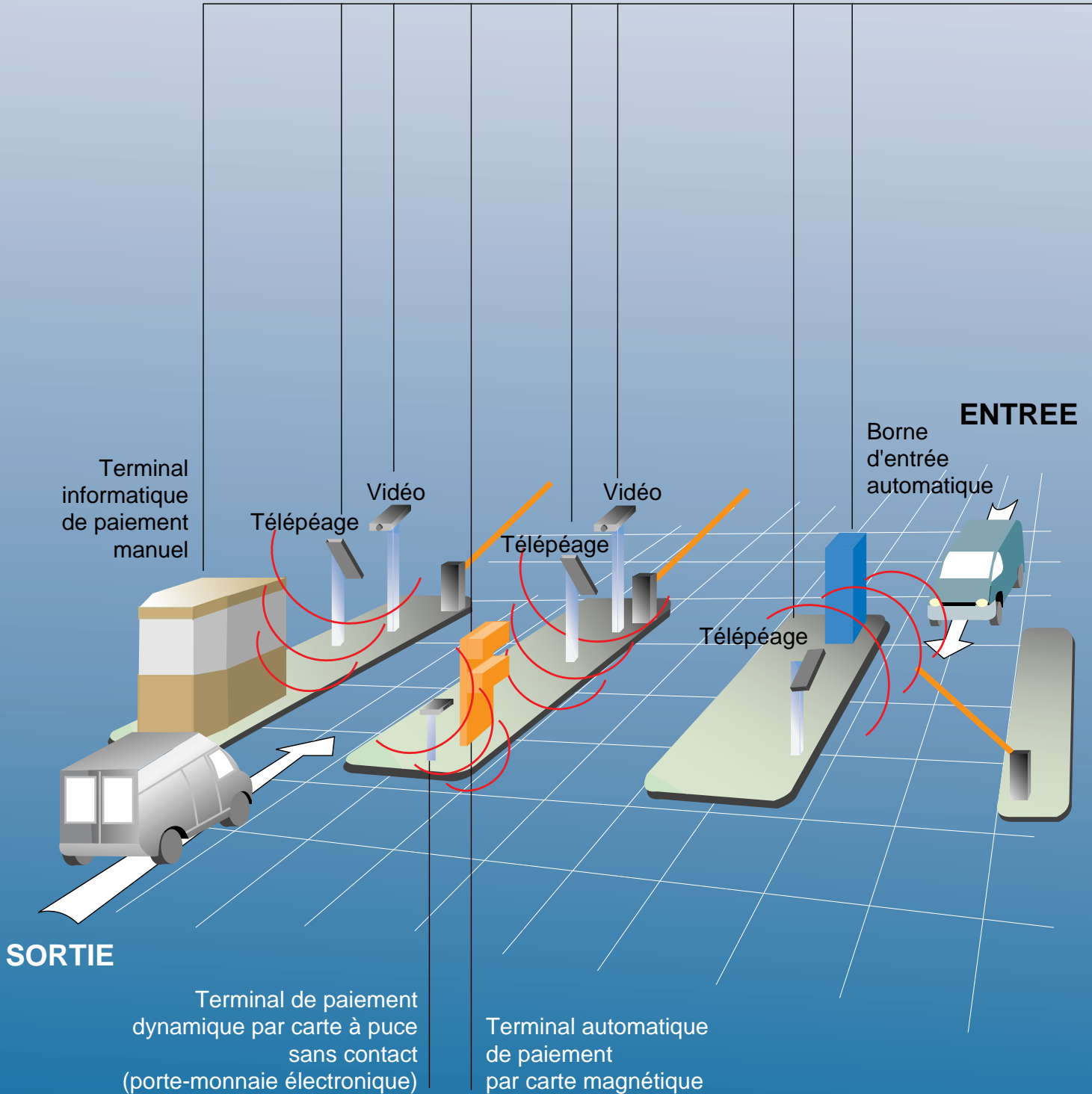
*Fort d'une structure d'étude et de production dont la qualité a été reconnue par une certification ISO 9001 en Mars 1999, GEA entend poursuivre son développement et renforcer sa position de leader dans le domaine de l'intégration de systèmes informatiques et électroniques de péage.*

*Pour cela GEA s'appuiera sur l'ensemble de ses collaborateurs que je tiens à remercier pour les efforts accomplis en 1999.*

Serge ZASLAVOGLOU  
Président

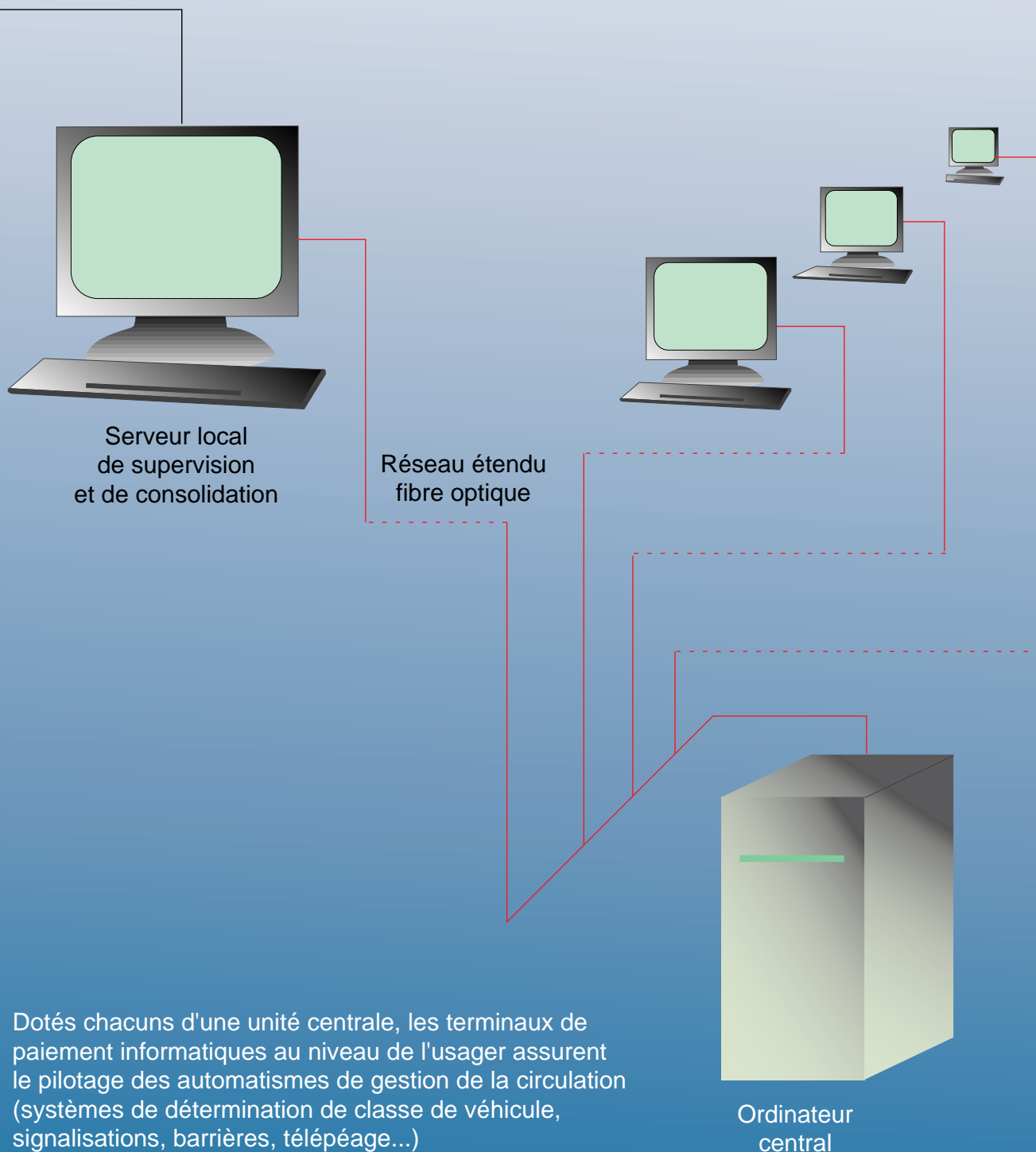
# ORGANISATION DES RESEAUX DE COLLECTE

Réseau local ETHERNET, FDDI ou ATM





# ET DE TRANSMISSION DE L'INFORMATION



Dotés chacun d'une unité centrale, les terminaux de paiement informatiques au niveau de l'utilisateur assurent le pilotage des automatismes de gestion de la circulation (systèmes de détermination de classe de véhicule, signalisations, barrières, télépéage...)

Leurs informations, collectées en temps réel, sont centralisées et consolidées au niveau de serveurs locaux de supervision via un réseau local du type Ethernet, FDDI ou ATM.

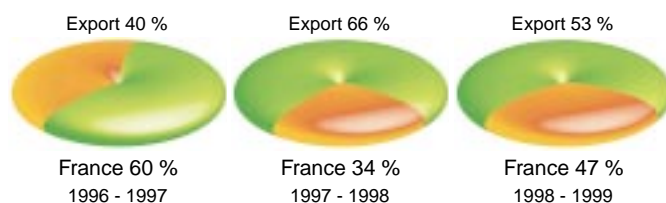
Ces serveurs sont eux-mêmes reliés à un ordinateur central via un réseau fibre optique étendu.

## ■ GEA une position de leader sur un marché à fort potentiel

- Huit sociétés d'autoroutes françaises (sur neuf) représentant environ 90% du réseau concédé (7 000 Km) accordent leur confiance à GEA qui revendique plus de 60% du parc installé national.

Ce leadership confère à GEA une position privilégiée pour le renouvellement, l'extention et l'évolution du parc ainsi que pour la standardisation des systèmes de péage dans le cadre de l'interconnexion des réseaux autoroutiers.

- A l'export, GEA dispose d'une base installée de plus de 4000 terminaux informatiques de péage à travers 15 pays. Cette forte présence devrait permettre à GEA d'être bien positionné pour la mise à péage d'autoroutes nouvelles mais aussi, et surtout, d'autoroutes existantes dans le cadre des ambitieux programmes de privatisation engagés dans plusieurs pays, en particulier au Brésil.



## ■ Une avance technologique qui se renforce

- Une structure d'étude et de production intégrée certifié Iso 9001 en Mars 1999



- Des avancées technologiques multiples

- Développement du télépéage, notamment en France depuis 1991 et dernièrement dans le cadre du programme de Télépéage Inter Sociétés (T.I.S) pour lequel GEA fournit plus de 700 systèmes Hyperfréquence au sol et a été retenu comme intégrateur par huit des neuf sociétés françaises d'autoroute.

GEA exporte également cette technologie en Malaisie, au Brésil, au Danemark et en Suède.

- Développement des cartes à puce, sans contact (porte-monnaie électronique) en Thaïlande, en Malaisie, au Maroc et en Chine.

- Utilisation de réseaux à haut débit et des technologies multimédia, dans le domaine du péage pour la télé-assistance audio-vidéo.

- Mise au point du premier séparateur infrarouge dynamique français, de véhicules.

- Utilisation de radar laser.

- Développement des premiers systèmes de prédétection automatique de catégories de véhicules.

- Avec une équipe informatique représentant plus du tiers des effectifs totaux, GEA s'est doté de moyens pour développer ses propres logiciels, tant au niveau des terminaux informatiques de péage que des serveurs locaux de consolidation ou des systèmes informatiques centraux.



## ■ Structure opérationnelle et ressources humaines



Serge ZASLAVOGLOU  
*Président*



Hassane TANOUKHI  
*Directeur des Projets*



Michel RINALDI  
*Directeur des Fabrications*



Jean-Luc AUGUSTE  
*Directeur Technique*



Alexis ZASLAVOGLOU  
*Directeur Développement  
Produits Nouveaux*



Olivier MANNECHEZ  
*Directeur Applications Logicielles*



Michel ZASLAVOGLOU  
*Directeur des Opérations Export*

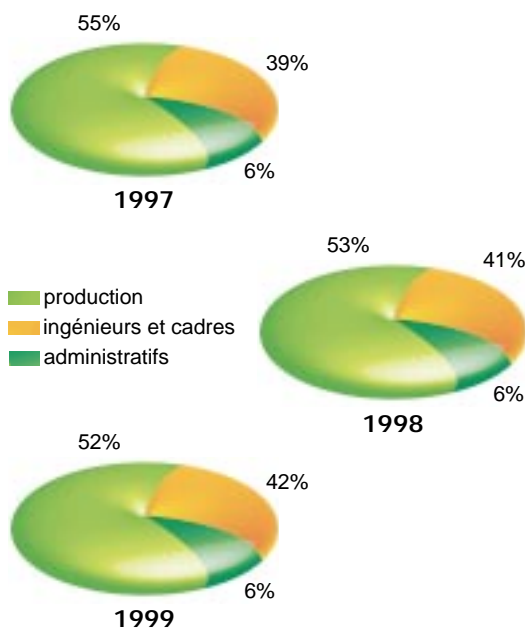


Jean-Claude BALDO  
*Directeur Commercial Asie*

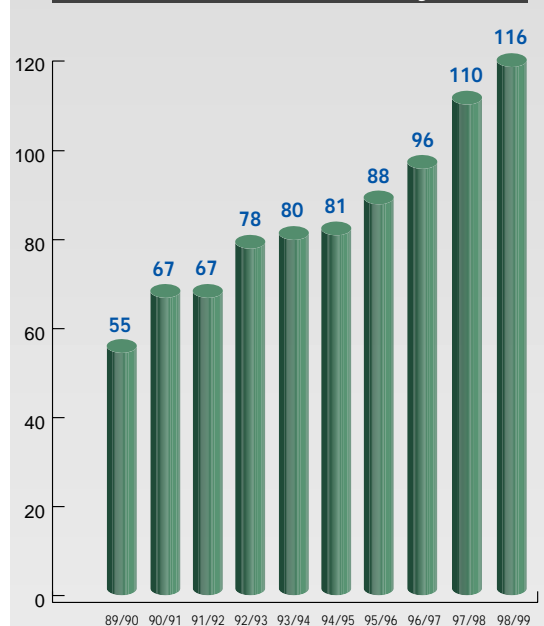
Au 30 septembre 1999, l'effectif total de G.E.A. était de 124 personnes (115 un an plus tôt) se répartissant de la façon suivante :

- ingénieurs et cadres : .....	52
- administratifs : .....	8
- production : .....	64
	<hr/>
	124

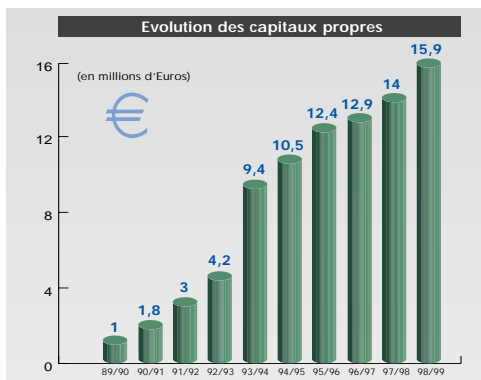
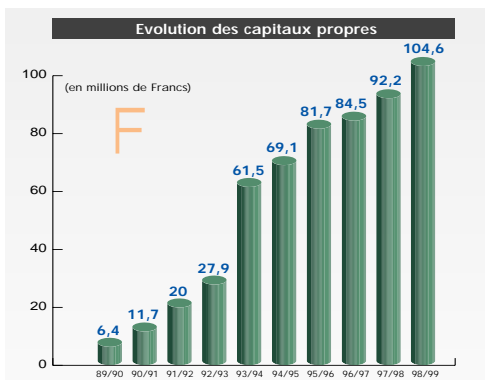
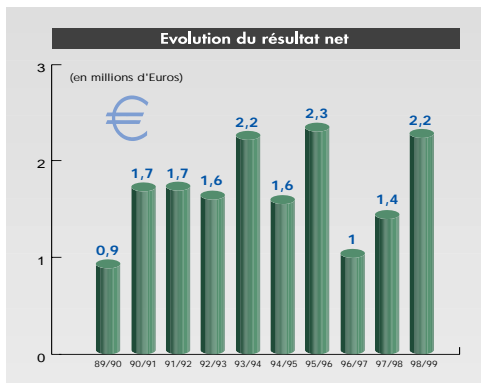
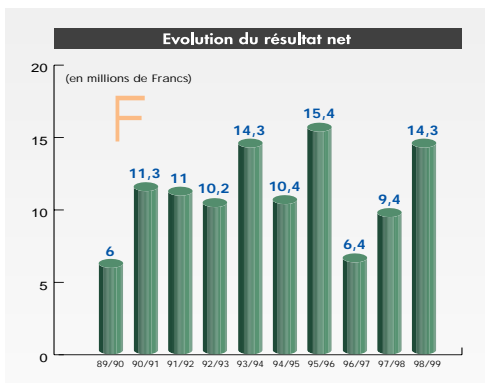
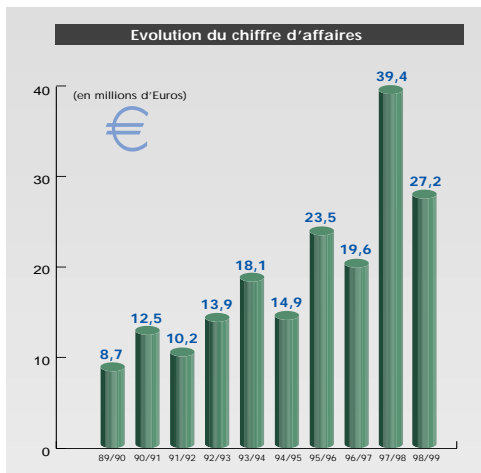
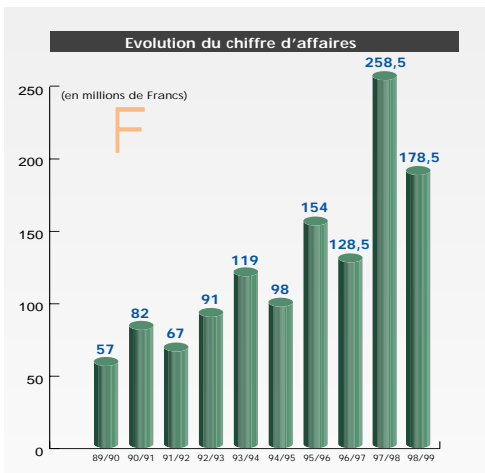
Répartition en pourcentage de l'effectif



Evolution de l'effectif moyen

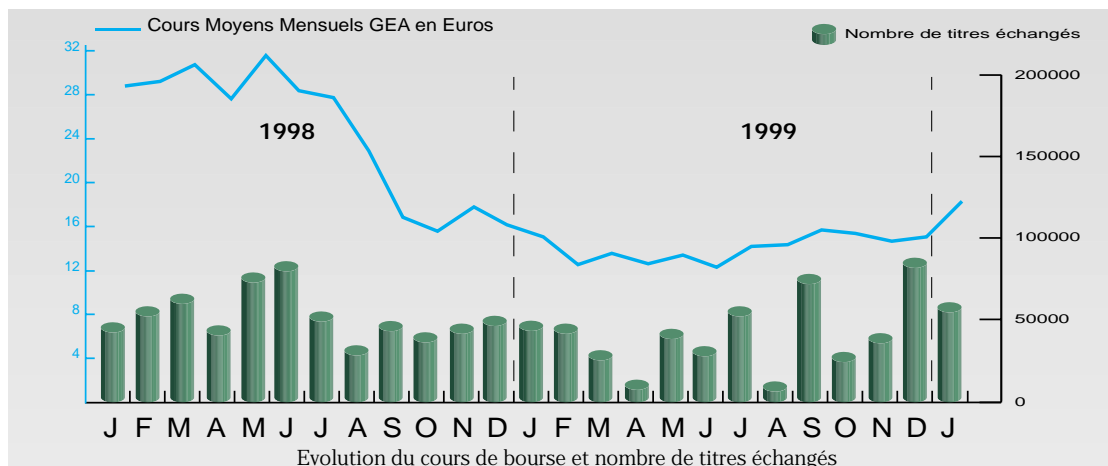


## Chiffres clés



## La Bourse

Depuis le 2 février 1998, le titre GEA (code Sicovam 5303) est coté sur le marché continu.



## DONNÉES FINANCIÈRES

1 - Rapport de gestion .....	p 10
2 - Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices.....	p 17
3 - Rapport général du Commissaire aux Comptes .....	p 18
4 - Comptes sociaux .....	p 19
5 - Tableau des flux de trésorerie .....	p 23
6 - Annexe aux comptes sociaux .....	p 24
7 - Tableaux des chiffres significatifs dans les deux expressions monétaires Francs et Euros .	p 32
8 - Soldes intermédiaires de gestion .....	p 33
9 - Rapport spécial du Commissaire aux Comptes.....	p 34
10 - Résolutions proposées à l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 2000 .....	p 37

# RAPPORT DE GESTION

## SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE

### CLOS LE 30 SEPTEMBRE 1999

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 30 septembre 1999 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Au présent rapport est annexé un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

## **I. - ACTIVITÉ ET RÉSULTATS**

### **1) Situation et activité au cours de l'exercice**

Le chiffre d'affaires au 30 septembre 1999 s'établit à 178,5 millions de francs (27,21 millions d'euros) contre 258,5 millions de francs (39,40 millions d'euros) pour l'exercice précédent, traduisant la stratégie de recentrage sur des activités à plus forte valeur ajoutée au détriment des activités de négoce.

Grâce à une structure informatique de 43 personnes représentant plus du tiers des effectifs, GEA s'oriente en effet vers la conception de solutions clés en main intégrant une part croissante de développements logiciels.

Le chiffre d'affaires export s'établit pour sa part à 94,7 millions de francs (14,4 millions d'euros) contre 171 millions de francs (26 millions d'euros) un an auparavant et représente désormais 53 % des facturations.

A l'export GEA demande des paiements en francs français, par lettres de crédit irrévocables et confirmées par une banque française.

Lorsque cela n'est pas commercialement possible, la société couvre son risque de change au moyen de contrats de vente ou d'achat à terme de devises.

La situation s'établit ainsi au 30 septembre 1999 :

- Ventes à terme : 7 707 765 US dollars (soit 46 857 KF ou 7 143 K euros),

- Achat à terme : 30 642 240 SEK (soit 21 422 KF ou 3 265 K euros).

Sous l'effet de ce recentrage et de la montée en puissance de nos contrats au Brésil et au Danemark le taux de marge brute rapporté au chiffre d'affaires s'est hissé de 32% en 1997/98 à 53,9% en 1998/99.

Le résultat d'exploitation s'établit à 25,6 millions de francs (3,91 millions d'euros) contre 14,7 millions de francs (2,24 millions d'euros) un an plus tôt.

Les produits et charges d'ordre financier s'élèvent respectivement à 3,15 millions de francs (480 611 euros) et 3,20 millions de francs (488 096 euros), contre respectivement 8,3 millions de francs (1,26 millions d'euros) et 2,4 millions de francs (365 877 euros) sur l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt progresse pour atteindre 25,64 millions de francs (3,91 millions d'euros) contre 20,6 millions de francs (3,15 millions d'euros) précédemment.

Le résultat net s'établit pour sa part à 14,31 millions de francs (2,18 millions d'euros) contre 9,41 millions de francs (1,43 millions d'euros) en 1998, après prise en compte au titre de l'impôt sur les sociétés et des contributions y afférentes, d'une somme de 10,29 millions de francs (1,56 millions d'euros) et, au titre de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise, d'une somme de 2,29 millions de francs (349 915 euros).

## **2) Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

La position commerciale privilégiée et l'avance technologique de GEA devraient lui permettre de bénéficier pleinement de la progression du marché porteur des systèmes informatiques et électroniques de péage tant en France qu'à l'exportation à travers notamment :

- Le renouvellement du parc d'équipements existant, dont GEA détient plus de 60 % en France.
- La mise à niveau des systèmes installés, en particulier en raison de l'accélération des évolutions logicielles.
- L'extension du parc existant liée à l'augmentation générale du trafic routier et aux constructions de nouvelles infrastructures autoroutières.
- Le développement des nouvelles technologies de perception de péage (télépéage, cartes à puce sans contact, automatisation complète des gares de péage).
- Le mouvement global de privatisation d'autoroutes existantes à travers le monde, en particulier dans les pays en développement.

Au 30 septembre 1999, le carnet de commandes s'établissait à 230 millions de francs (35 millions d'euros) contre 160 millions de francs (24,4 millions d'euros) un an auparavant (+43 %).

## **3) Activité en matière de recherche et développement**

La société, qui consacre à ce titre 6 à 8 % de son chiffre d'affaires selon les années, a poursuivi son programme de recherche au cours de l'exercice écoulé ; aucune des dépenses engagées dans ce cadre n'a été immobilisée.

## II. - FILIALES, PARTICIPATIONS, ACTIONS D'AUTOCONTROLE (articles 356, 356-1 et 356-2 L)

### 1) Filiales (+ de 50 % du capital)

Dans le cadre des dispositions légales, nous vous informons que notre société ne détenait, à la clôture de l'exercice, aucune participation de cet ordre dans aucune société.

### 2) Participations (5 %, 10 %, 20 %, 33,33 % et 50 %)

Nous vous précisons qu'à la clôture de l'exercice notre société ne détenait aucune participation de cet ordre, dans aucune société.

### 3) Rachat d'actions

La société a été autorisée le 26 mars 1999 à opérer en bourse sur ses propres actions en vue de régulariser le cours. En vertu de cette autorisation, la société disposait au 30 septembre 1999 de 1 997 actions pour une valeur comptable de 203 135 francs.

Au 30 septembre 1998, elle détenait 2 472 actions pour une valeur de comptable de 254 616 francs.

Au cours de l'exercice, il a été acquis 6 947 actions au cours moyen de 96,75 francs (14,75 €) et cédé 7 422 actions au cours moyen de 110,60 francs (16,86 €).

## III. - PARTICIPATIONS RÉCIPROQUES

Aucune participation de cet ordre n'a été détenue par notre Société au cours de l'exercice écoulé, ayant nécessité une aliénation d'actions visée à l'article 251 alinéa 2 du décret du 23 mars 1967.

## IV. - ACTIONNARIAT

### 1) Identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers des droits de vote, et/ou ayant franchi ces seuils au cours de l'exercice :

<i>Actionnaires</i>	<i>Seuils en nombre d'actions</i>		<i>Seuils en nombre de droits de vote</i>	
	<i>N</i>	<i>N - 1</i>	<i>N</i>	<i>N - 1</i>
Monsieur Serge ZASLAVOGLOU	+ du tiers	+ du tiers	+ de la moitié	+ de la moitié
SICAV SG Opportunités	+ du vingtième	+ du vingtième	+ du vingtième	+ du vingtième



## **2) Souscription, achat ou prise en gage par la société de ses propres actions, dans le cadre de l'intéressement du personnel aux résultats de l'entreprise**

Nous vous informons, conformément aux dispositions de l'article 217-4 de la loi sur les sociétés commerciales, qu'aucun achat ou vente d'actions de la société n'a été réalisé au titre des articles 217-1 et 217-2 de la loi sur les sociétés commerciales au cours de l'exercice écoulé.

## **3) Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux salariés de la Société**

Aucune opération visée aux articles 208-8 de la loi et 174-20 du décret n'a été réalisée au titre de l'exercice écoulé.

## **V. - LE TITRE EN BOURSE**

Le titre GEA a été introduit sur le Second Marché de la Bourse de PARIS le 21 juin 1994, au prix d'offre de 120 Francs.

Au 19 janvier 2000, le titre cotait 134,4 Francs, soit 20,49 euros, et sur cette base, la capitalisation boursière de GEA était de 161,2 millions de francs soit 24,57 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 1998/1999, le titre a coté au plus bas 72,81 Francs, soit 11,10 euros, et au plus haut 142,50 Francs, soit 21,72 euros.

## **VI.- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre s'élevant à 14 313 822 F

augmenté du compte "Report à nouveau", de 3 897 F

soit au total.....14 317 719 F

de la manière suivante :

- Une somme de .....221 779 F  
sera affectée à la réserve légale qui atteindra ainsi le dixième du capital social, soit  
240 000 euros.

- Une somme de .....2 880 000 F  
soit 439 053,17 euros, sera distribuée aux actionnaires, à titre de dividende, étant pré-  
cisé qu'au cas où, lors de la mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses  
propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces  
actions sera affecté au compte "Report à nouveau".

- Le surplus, soit .....11 225 940 F  
sera viré à la réserve ordinaire.

Le dividende revenant à chaque action sera ainsi fixé à .....2,40 F  
représentant, compte tenu d'un avoir fiscal de .....1,20 F  
un revenu réel de .....3,60 F

Ce dividende sera payé aux guichets de la banque N.S.M.D. à PARIS (75008) - 3 Avenue  
Hoche, dès l'issue de l'Assemblée.

#### *Rappel des dividendes antérieurement distribués*

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous  
vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exer-  
cices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICES	NOMBRE D' ACTIONS	DIVIDENDES (FF)	AVOIR FISCAL (FF)	REVENU RÉEL (FF)
1995/1996	1 200 000	3,00	1,50	4,50
1996/1997	1 200 000	1,40	0,70	2,10
1997/1998	1 200 000	1,60	0,80	2,40

## **VII. - DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinques du Code  
Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé compren-  
nent une somme de 85 364 francs, correspondant à des charges non-déductibles  
fiscalement (article 39-4 du C.G.I.).

## **VIII. - FIXATION DES JETONS DE PRÉSENCE DEVANT ÊTRE ALLOUÉS AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nous vous demandons de statuer sur la fixation des jetons de présence devant être alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice en cours, dont nous vous proposons de fixer le montant global à 125 000 Francs.

## **IX. - AUTORISATION A DONNER A LA SOCIÉTÉ A L'EFFET D'OPÉRER EN BOURSE SUR SES PROPRES ACTIONS**

En application des dispositions de l'article 217-2 de la loi du 24 juillet 1966, modifié par la loi n° 98-546 du 2 juillet 1998, nous vous demandons de statuer sur l'autorisation à donner au Conseil d'Administration afin de lui permettre d'acheter des actions de la société, dans la limite de 10 % du capital, en vue de régulariser le cours de bourse de l'action de la société.

Dans le cadre de cette autorisation, il conviendra de prévoir que les actions rachetées ne pourront être annulées, sauf décision contraire qui pourrait être prise par une assemblée générale extraordinaire tenue postérieurement à ce jour.

Nous vous proposons de fixer à 12 000 000 Francs ou à son équivalent en euros le montant maximal des fonds pouvant être engagés dans le programme de rachat d'actions.

L'article 217-2 de la loi du 24 juillet 1966 résultant de sa nouvelle rédaction prévoit que les finalités et les modalités de cette opération ainsi que son plafond sont définis par l'assemblée générale.

Nous vous proposons de fixer à 500 Francs ou son équivalent en euros, le prix maximum d'achat et à 50 Francs ou son équivalent en euros, le prix minimum de vente desdites actions, et de prévoir en outre :

- que l'acquisition ou la cession des titres pourrait être effectuée par tous moyens et de toutes manières, dans le respect de la réglementation.
- et que la part maximale du capital pouvant être acquise sous forme de blocs de titres pourra atteindre le tiers du programme de rachat d'actions.

Nous vous proposons de fixer le délai maximal légal de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée, pour la réalisation de ces achats d'actions.

Enfin, nous vous demandons d'autoriser le Conseil d'Administration à déléguer à son Président, les pouvoirs présentement conférés, et de le mandater à l'effet d'aviser le Comité d'Entreprise des décisions qui seront prises.

## X. - RENOUELEMENT DE MANDATS

1) Les mandats d'Administrateur de Monsieur Serge ZASLAVOGLU, Madame Jeanine ZASLAVOGLU, Monsieur Serge Alexis ZASLAVOGLU, Monsieur Henry CYNA et Monsieur Louis Michel ANGUE venant à expiration à l'issue de la présente assemblée, nous vous demandons de les renouveler pour une nouvelle durée de six années devant prendre fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires tenue dans l'année 2006 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

2) Les mandats de la société "FIDULOR", Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Jean-Charles PALIES venant également à expiration à l'issue de la présente assemblée, nous vous demandons de décider leur renouvellement pour une durée de six exercices devant prendre fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2005.



Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'Administration

## Résultats (et autres éléments caractéristiques) de la société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 1994/1995	Exercice 1995/1996	Exercice 1996/1997	Exercice 1997/1998	Exercice 1998/1999	<i>En euros</i>
	<b>En francs</b>	<b>En francs</b>	<b>En francs</b>	<b>En francs</b>	<b>En francs</b>	
<b>I - Capital en fin d'exercice</b>						
Capital social	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	15 742 967	<i>2 400 000</i>
Nombre des actions ordinaires existantes	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	<i>1 200 000</i>
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0	<i>0</i>
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0	<i>0</i>
par conversion d'obligations						
par exercice de droits de souscription						
<b>II - Opérations et résultats de l'exercice</b>						
Chiffre d'affaires hors taxes	97 857 580	153 967 339	128 498 256	258 595 579	178 493 083	<i>27 211 095</i>
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	19 880 005	28 405 072	12 283 841	21 904 595	29 063 386	<i>4 430 685</i>
Impôt sur les bénéfices	5 879 340	9 797 997	3 589 161	8 645 759	10 290 447	<i>1 568 769</i>
Participation des salariés due au titre de l'exercice	1 424 783	2 265 927	415 168	1 807 283	2 295 298	<i>349 916</i>
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	10 434 221	15 449 697	6 390 569	9 412 727	14 313 822	<i>2 182 128</i>
Résultat distribué	2 880 000	3 600 000	1 680 000	1 920 000	2 880 000	<i>439 053</i>
<b>III - Résultats par action</b>						
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	10,48	13,61	6,90	9,54	13,73	<i>2,09</i>
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	8,70	12,87	5,32	7,84	11,93	<i>1,82</i>
Dividende attribué à chaque action	2,40	3,00	1,40	1,60	2,40	<i>0,37</i>
<b>IV - Personnel</b>						
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	81	88	96	110	116	<i>116</i>
Montant de la masse salariale de l'exercice	17 241 961	20 519 012	22 521 450	28 908 284	28 470 663	<i>4 340 325</i>
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	7 363 323	8 679 532	9 703 286	12 466 398	12 462 457	<i>1 899 889</i>

# RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

*Exercice clos le 30 septembre 1999*

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 1999, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société GRENOBLOISE D'ÉLECTRONIQUE ET D'AUTOMATISMES, établis en francs français, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

## 2. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

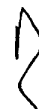
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Lyon, le 21 janvier 2000

Le Commissaire aux Comptes,

FIDULOR

Membre de MOORES ROWLAND INTERNATIONAL



Thierry CHAUTANT



## BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1999

<b>ACTIF</b>	Référence à l'annexe	MONTANT BRUT 30/09/99	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS 30/09/99	MONTANT NET 30/09/99	MONTANT NET 30/09/98
(EN FRANCS)					
<b>Immobilisations incorporelles</b>	(note n° 3)				
Concessions, brevets, licences		1 030 531	971 343	59 188	75 392
Autres immobilisations incorporelles					
<b>TOTAL</b>		<b>1 030 531</b>	<b>971 343</b>	<b>59 188</b>	<b>75 392</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	(note n° 4)				
Installations techniques, matériels et outillages		4 368 157	4 046 000	322 157	261 055
Autres Immobilisations corporelles		12 371 658	7 080 039	5 291 619	5 739 220
Construction		0	0	0	0
Immobilisation en cours		0		0	0
<b>TOTAL</b>		<b>16 739 815</b>	<b>11 126 039</b>	<b>5 613 776</b>	<b>6 000 275</b>
<b>Immobilisations financières</b>	(note n° 5)				
Participations		0	0	0	0
Autres immobilisations financières		181 542	0	181 542	169 890
<b>TOTAL</b>		<b>181 542</b>	<b>0</b>	<b>181 542</b>	<b>169 890</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>17 951 888</b>	<b>12 097 382</b>	<b>5 854 506</b>	<b>6 245 557</b>
<b>Stocks et en-cours</b>	(note n° 7)				
Matières premières et autres approvisionnements		15 215 484	75 549	15 139 935	14 416 496
En-cours production		29 630 190	0	29 630 190	10 767 656
<b>TOTAL</b>		<b>44 845 674</b>	<b>75 549</b>	<b>44 770 125</b>	<b>25 184 152</b>
<b>Créances</b>	(note n° 8)				
Créances clients et comptes rattachés		91 852 238	557 539	91 294 699	105 495 663
Autres créances		2 702 552	187 537	2 515 015	5 586 187
<b>TOTAL</b>		<b>94 554 790</b>	<b>745 076</b>	<b>93 809 714</b>	<b>111 081 850</b>
Valeurs mobilières de placement	(note n° 9)	203 134		203 134	254 616
Disponibilités	(note n° 10)	42 749 793	0	42 749 793	36 346 408
Charges constatées d'avance		2 689 866	0	2 689 866	575 768
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>185 043 257</b>	<b>820 625</b>	<b>184 222 632</b>	<b>173 442 794</b>
Ecart conversion actif		137 522		137 522	190 789
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>203 132 667</b>	<b>12 918 007</b>	<b>190 214 660</b>	<b>179 879 140</b>

## BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1999

<b>PASSIF</b> (EN FRANCS)	Référence à l'annexe	30/09/99	30/09/98
<b>Capitaux propres</b>	(note n° 11)		
Capital social		15 742 967	12 000 000
Primes d'émission		19 200 000	19 200 000
Réserve légale		1 362 518	1 362 518
Autres réserves		53 989 059	50 239 300
Report à nouveau		3 897	
Résultat de l'exercice		14 313 822	9 412 727
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>104 612 263</b>	<b>92 214 545</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	(note n° 12)		
Provisions pour risques		137 522	190 789
Provisions pour charges		1 981 000	2 164 400
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>2 118 522</b>	<b>2 355 189</b>
<b>Dettes</b>	(note n° 13 et n° 14)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		254 415	407 696
Emprunts et dettes financières diverses		131 878	651 628
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		863 304	825 912
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		60 501 733	59 019 735
Dettes fiscales et sociales		17 695 887	19 384 052
Dettes sur immobilisations		0	0
Autres dettes		352 630	542 734
Produits constatés d'avance		2 748 794	4 387 316
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>82 548 641</b>	<b>85 219 073</b>
<b>Ecarts de conversion Passif</b>		<b>935 234</b>	<b>90 333</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>190 214 660</b>	<b>179 879 140</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30 SEPTEMBRE 1999

(EN FRANCS)	Référence à l'annexe	30/09/99	30/09/98
<b>Produits d'exploitation</b>			
Production vendue	(note n°16)	178 493 083	258 595 579
Dont à l'exportation		94 770 700	170 971 583
Production stockée		18 862 534	-19 950 593
<b>TOTAL PRODUCTION</b>		<b>197 355 617</b>	<b>238 644 986</b>
Reprise sur provisions et transferts de charges		613 189	466 913
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>197 968 806</b>	<b>239 111 899</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats matières premières et autres approvisionnements		101 975 516	155 189 346
Variations de stocks		-798 988	-132 629
Autres achats et charges externes		21 253 080	21 274 579
Impôts, taxes et versements assimilés		6 523 292	3 823 817
Salaires et traitements	(note n° 17)	28 470 663	28 908 284
Charges sociales		12 462 457	12 466 398
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions :</b>			
Sur immobilisations : Amortissements		1 749 397	1 886 446
Sur actif circulant : Provisions		561 075	0
Pour risques et charges : Provisions		0	864 400
Autres charges		75 118	50 000
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>172 271 610</b>	<b>224 330 641</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>25 697 196</b>	<b>14 781 258</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30 SEPTEMBRE 1999 (suite)

(EN FRANCS)	Référence à l'annexe	30/09/99	30/09/98
<b>Produits financiers</b>			
Participations		0	0
Autres intérêts et produits assimilés		3	2 455
Reprise sur provisions et transfert de charges		288 312	967 249
Différence positive de change		1 856 284	6 555 706
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières		1 008 004	794 025
<b>TOTAL</b>		<b>3 152 603</b>	<b>8 319 435</b>
<b>Charges financières</b>			
Dotations aux amortissements et provisions	(note n°12)	137 522	288 312
Intérêts et autres charges assimilées		509 987	598 877
Différence négative de change		2 533 077	1 530 115
Charges nettes sur cession de VMP		21 116	
<b>TOTAL</b>		<b>3 201 702</b>	<b>2 417 304</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>		<b>-49 099</b>	<b>5 902 131</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>		<b>25 648 097</b>	<b>20 683 389</b>
<b>Produits exceptionnels</b> <span style="float: right;">(note n°21)</span>			
Sur opérations de gestion		1 320 394	52 530
Sur opérations en capital		161 914	182 330
Reprise sur provisions et transferts de charges		0	0
<b>TOTAL</b>		<b>1 482 308</b>	<b>234 860</b>
<b>Charges exceptionnelles</b> <span style="float: right;">(note n°21)</span>			
Sur opérations de gestion		42 566	37 586
Sur opérations en capital		735	1 014 894
Dotations aux amortissements et provisions		187 537	0
<b>TOTAL</b>		<b>230 838</b>	<b>1 052 480</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	(note n° 21)	1 251 470	-817 620
<b>PARTICIPATION DES SALARIÉS</b>		2 295 298	1 807 283
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	(note n° 18)	10 290 477	8 645 759
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>14 313 822</b>	<b>9 412 727</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de francs)

En milliers de francs	30/09/99	30/09/98
<b>OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</b>		
Résultat net	14 314	9 413
Annulation des amortissements et provisions	2 164	2 039
Plus ou moins value sur cession d'immobilisations	-161	835
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	16 317	12 287
Variation des créances	14 538	-58 199
Variation des stocks	-19 662	19 818
Variation des dettes	-1 152	39 083
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	-6 276	702
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE D'EXPLOITATION</b>	10 041	12 989
<b>OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 347	-1 318
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	161	45
Investissements nets d'exploitation	-1 186	-1 273
Investissements financiers nets	-12	66
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT</b>	-1 198	-1 207
<b>OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation des capitaux propres en numéraire	0	0
Dividendes payés	-1 916	-1 680
Emission d'emprunts et dettes financières	0	0
Remboursement d'emprunts et dettes financières	-158	-148
Variation des comptes courants groupe et associés	-520	84
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE DE FINANCEMENT</b>	-2 594	-1 744
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE TOTALE</b>	6 249	10 038
Trésorerie à l'ouverture	36 678	26 640
Trésorerie à la clôture	42 927	36 678

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 1998/1999

### **Note n° 1 : Faits caractéristiques de l'exercice**

Aucun fait marquant n'est à signaler pour l'exercice.

### **Note n° 2 : Règles et méthodes comptables**

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

#### **A) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels amortis selon la méthode linéaire sur 12 mois.

Les dépenses de recherche et développement ne sont pas immobilisées et figurent dans les charges d'exploitation.

#### **B) IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Elles sont valorisées à leur coût historique d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction des durées probables d'utilisation suivantes :

- |                                  |             |
|----------------------------------|-------------|
| - matériels et outillages        | 5 et 10 ans |
| - agencements des constructions  | 10 ans      |
| - matériels de transport         | 5 ans       |
| - mobilier et matériel de bureau | 3 et 5 ans  |



### **C) IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

Les valeurs brutes correspondent à la valeur d'entrée dans le patrimoine social. Elles sont éventuellement corrigées d'une provision pour dépréciation destinée à les ramener à leur valeur d'usage.

La valeur d'usage des titres de participation tient compte des capitaux propres, mais aussi de la rentabilité et des perspectives d'avenir de la société.

### **D) CRÉANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

### **E) STOCKS**

Les matières premières et les approvisionnements sont valorisés au dernier prix d'achat. La rotation rapide des stocks de produits achetés donne à cette méthode un résultat proche de la méthode FIFO.

Les travaux en cours sont comptabilisés pour leur coût de production évalué au plus bas du coût de revient ou de la valeur réalisable. Il comprend le coût des matières premières et de la main d'œuvre ainsi que les frais généraux rattachés à la production à l'exclusion des frais financiers.

### **F) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Les valeurs mobilières de placement sont représentées par des SICAV de trésorerie ou des titres de sociétés cotées. Les parts de SICAV sont évaluées au prix d'achat suivant la méthode FIFO (premier entré/premier sorti). Les pertes latentes, calculées par comparaison entre la valeur comptable et la valeur probable de négociation font l'objet d'une provision pour dépréciation le cas échéant.

La valeur d'inventaire des titres de sociétés cotées est déterminée par leur cours à la clôture de l'exercice.

### **G) OPÉRATIONS EN DEVISES**

Les dettes et créances libellées en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risque.

Les créances en devises, ayant fait l'objet d'une couverture à terme (Note n°15), figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de couverture.

### **H) CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires France est constitué des montants facturables aux clients en fonction des dispositions contractuelles (cahier des charges).

Cette facturation est réalisée en fonction de l'avancement des travaux sous forme de situations successives.

Le chiffre d'affaires export est comptabilisé lorsque les travaux réalisés sont acceptés et après que le client ait donné son accord pour le paiement.  
Les autres travaux réalisés figurent dans les travaux en cours.

#### I) PRISE EN COMPTE DU REVENU

Du fait des spécificités techniques des contrats, la marge est prise en compte lors de l'achèvement des installations.

#### COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT.

### Note n° 3 : Immobilisations incorporelles

	Montant au 30/09/98	Augmentations	Diminutions	Montant au 30/09/99
Valeur brute	2 743 867	89 663	1 803 000	1 030 531
Amortissements	2 668 475	105 867	1 803 000	971 342
Valeur nette	75 392			59 188

Ce poste est constitué des logiciels acquis par l'entreprise. Les frais d'introduction en bourse, totalement amortis ont été sortis des immobilisations.

### Note n° 4 : Immobilisations corporelles

#### Valeurs brutes

	Valeur brute en début d'exercice	Acquisition	Sorties	Virement de poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
Installations techniques, matériels et outillages	4 216 643	151 514			4 368 157
Agencements divers	6 154 308	59 206			6 213 513
Matériel de transport	2 853 511	564 728	596 985		2 821 253
Autres immobilisations corporelles	2 854 640	482 250			3 336 891
Immobilisations en cours					
<b>TOTAL</b>	<b>16 079 102</b>	<b>1 257 699</b>	<b>596 985</b>		<b>16 739 815</b>

#### Amortissements

	Montant en début d'exercice	Dotation	Diminution	Montant en fin d'exercice
Installations techniques, matériels et outillages	3 955 587	90 412		4 046 000
Agencements divers	2 273 250	499 388		2 772 639
Matériel de transport	2 095 500	515 246	596 318	2 014 609
Autres immobilisations corporelles	1 754 488	538 301		2 292 789
<b>TOTAL</b>	<b>10 078 827</b>	<b>1 643 529</b>	<b>596 318</b>	<b>11 126 038</b>

## Note n° 5 : Immobilisations financières

Ce poste se décompose comme suit :

	Valeur brute au 30/09/98	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 30/09/99
Autres immobilisations financières (dépôts et cautionnement)	169 890	11 652		181 542

## Note n° 6 : Entreprises liées

Aucune participation ne figure à l'actif de la société

## Note n° 7 : Stock et en-cours

Ce poste a évolué comme suit :

	1997/98	1998/99
Consommables et pièces détachées	14 416 496	15 215 484
Provision pour dépréciation matières premières		-75 549
Travaux en cours	10 767 656	29 630 190
	25 184 152	44 770 125

## Note n° 8 : Créances

### CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Ce poste comprend les factures à établir pour un montant de 42 002 928 francs

### AUTRES CRÉANCES

Elles se décomposent comme suit :	Fournisseurs	238 144
	Personnel	30 000
	Etat	1 211 260
	Autres	1 223 147
		<u>2 702 551</u>

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES**

	Montant brut	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Actif immobilisé	181 542			181 542
Clients et comptes rattachés	91 852 238	91 852 238		
Fournisseurs débiteurs	238 144	238 144		
Personnel et comptes rattachés	30 000	30 000		
Etat et autres collectivités	1 211 260	1 211 260		
Débiteurs divers	1 223 147	1 223 147		
Charges constatées d'avance	2 689 866	2 689 866		
	<b>97 426 200</b>	<b>97 244 657</b>		181 542

**Note n° 9 : Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont composées de titres GEA (1997 actions au 30 septembre 1999). Leur valeur de réalisation au 30 septembre 1999 est de 224 001 francs, pour une valeur comptable de 203 135 francs.

**Note n° 10 : Disponibilités**

Ce poste comprend des comptes en devises pour 12 937 688 francs.

**Note n° 11 : Capital social**

	nombre d'actions	nominal
Actions composant le capital au début de l'exercice	1 200 000	10 francs
Actions composant le capital en fin d'exercice	1 200 000	2 euros

Les actions nominatives détenues depuis plus de quatre ans bénéficient d'un droit de vote double.

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	30/09/98	Affectation du résultat	Autres mouvements <sup>(2)</sup>	30/09/99
Capital	12 000 000		3 742 967	15 742 967
Primes d'émission	19 200 000			19 200 000
Réserve légale	1 362 518			1 362 518
Autres réserves	50 239 300	7 492 726	-3 742 967	53 989 059
report à nouveau <sup>(1)</sup>		3 897		3 897
Résultat	9 412 727	-9 412 727	14 313 822	14 313 822
	<b>92 214 545</b>	<b>-1 916 103</b>	<b>14 313 822</b>	<b>104 612 265</b>

(1) Dividendes non distribués sur actions détenues par la société

(2) Transformation du capital social en euros par prélèvement sur les réserves

## Note n° 12 : Provisions pour risques et charges

La provision pour risques qui s'élève à 137 522 F correspond à une provision pour perte de change.

La provision pour charges correspond à hauteur de 1 981 000 francs à la couverture de la garantie contractuelle sur les chantiers France, Union Européenne et export.

Elle repose sur une estimation raisonnable des travaux à réaliser pour la période 1999/2000.

## Note n° 13 : État des échéances des dettes

	Montant brut	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements :				
- à plus de 1 an à l'origine	228 218	169 298	58 919	
- à moins de 1 an à l'origine	26 197	26 197		
Emprunts et dettes financières diverses				
Avances et acomptes reçus	863 304	863 304		
Fournisseurs	60 501 733	60 501 733		
Dettes fiscales et sociales	17 695 887	17 695 887		
Autres dettes	352 630	352 630		
Groupe et associés	131 878	131 878		
Produits constatés d'avance (1)	2 748 794	2 748 794		
	<b>82 548 644</b>	<b>82 489 725</b>	58 919	

(1) facturation d'avance

## Note n° 14 : Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 118 892
Dettes fiscales et sociales	10 346 829
Autres dettes	352 630
	22 818 351

## Note n° 15 : Engagements hors bilan

### ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Engagements donnés

La couverture des risques de changes commerciaux est réalisée sous la forme de contrats à terme.

La situation s'établit ainsi au 30 septembre 1999 :

- Couverture USD (dollar américain) : vente à terme 7 707 764 dollars (soit 46 857 KF).
- Couverture SEK (couronne suédoise) : achat à terme 30 642 240 SEK (soit 21 422 KF).

Crédit documentaire import 6 424 300 DKK (couronne danoise) soit 5 669 KF.

- Engagements reçus

Cautions données par les banques : 47 340 KF.

### ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite ont été calculés pour l'ensemble des salariés présents au 30 septembre 1999, en fonction de la probabilité de verser ces droits, compte tenu du taux de rotation du personnel et du taux de mortalité.

Le montant des droits acquis à la date de clôture est basé sur l'indemnité de départ à la retraite telle qu'elle est définie par la convention collective, augmentée du montant des charges patronales.

L'engagement s'élève au 30 septembre 1998 à : 1 997 773 francs. Il n'a pas fait l'objet d'une réactualisation au 30 septembre 1999.

## Note n° 16 : Chiffre d'affaires

Il se décompose ainsi :

	France	Export	TOTAL
Ventes de produits fabriqués	83 472 067	94 770 700	178 242 767
Prestations de services et divers	250 315		250 315
	<b>83 722 383</b>	<b>94 770 700</b>	<b>178 493 083</b>

## Note n° 17 : Charges de personnel

- Rémunération allouée aux organes de Direction

Ce montant n'est pas fourni car cela conduirait à donner une information de nature individuelle.



• Ventilation de l'effectif	30/09/98	30/09/99
- Ingénieurs et Cadres :	47	52
- Employés :	68	72
	115	124

### Note n° 18 : Ventilation de l'impôt société

	Résultat avant impôt	Impôt <sup>(1)</sup>
Résultat courant	25 648 096	9 789 772
Participation	2 295 298	
Résultat exceptionnel	1 251 470	500 676
Résultat comptable	26 899 567	10 290 447

(1) la charge d'impôt comprend la contribution temporaire sur l'impôt sociétés de 10 % en sus de la contribution de 10 % (soit 857 537 francs).

### Note n° 19 : Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires

• Résultat de l'exercice	14 313 822
• Impôt sur les bénéfices	10 290 447
• Résultat avant impôt	24 604 268
• Variation des provisions réglementées et amortissements dérogatoires	-
• Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	24 604 268

### Note n° 20 : Accroissement ou allègement de la charge fiscale future

	Base	Impôt 33,1/3 % + contribution 10 % + contribution 10 %
Impôts payés d'avance : Congés payés	3 809 374	1 523 749
Autres charges	536 780	223 658
Participation	2 295 298	918 119
	5 796 254	2 415 106

### Note n° 21 : Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels divers (régularisations) <sup>(1)</sup>	1 320 395 Francs
Charges exceptionnelles diverses (régularisations)	-230 170 Francs
Plus value sur cession d'actifs	161 247 Francs
	1 251 470 Francs

(1) dont 1,1 MF de régularisation sur un contrat

### Note n° 22 : passage à l'euro et à l'an 2000

La société a pris les dispositions nécessaires pour l'adaptation de son outil informatique au passage à l'AN 2000 et à l'utilisation de l'EURO.

## TABLEAU DES CHIFFRES SIGNIFICATIFS DANS LES DEUX EXPRESSIONS MONÉTAIRES FRANCS ET EUROS

	30/09/99		30/09/98	
	FRANCS	EUROS	FRANCS	EUROS
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>				
Chiffre d'affaires net	178 493 083	27 211 095	258 595 577	39 422 642
Résultat d'exploitation	25 697 196	3 917 512	14 781 257	2 253 388
Résultat courant avant Impôt	25 648 097	3 910 027	20 683 388	3 153 162
Résultat net	14 313 822	2 182 128	9 412 727	1 434 961
<b>Dividendes</b>	<b>2 880 000</b>	<b>439 053</b>	<b>1 920 000</b>	<b>292 702</b>
Dividende par action avant avoir fiscal	2,4	0,37	1,60	0,24
Résultat net par actions	11,93	1,82	7,84	1,20
<b>BILAN</b>				
Actif				
Valeurs immobilisées nettes	5 854 506	892 514	6 245 556	952 129
Stock et travaux en cours	44 770 125	6 825 162	25 184 152	3 839 299
Clients	91 294 699	13 917 787	105 495 663	16 082 710
Total bilan	190 214 660	28 998 038	179 879 139	27 422 398
Passif				
Capital	15 742 967	2 400 000	12 000 000	1 829 388
Capitaux propres	104 612 263	15 948 037	92 214 545	14 058 017
Dettes financières	386 293	58 890	1 059 323	161 493

## TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(en milliers de francs)

	30/09/99	% PROD	30/09/98	% PROD
Production vendue et ventes de marchandises	178 493		258 597	
Production stockée	18 862		-19 951	
Production immobilisée	0		0	
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>197 355</b>	<b>100,00 %</b>	<b>238 646</b>	<b>100,00 %</b>
<b>Achats de matières premières</b>	<b>-101 976</b>		<b>-155 189</b>	
Variation des stocks	799		133	
Autres achats et charges externes	-21 253		-21 274	
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>74 925</b>	<b>37,96 %</b>	<b>62 316</b>	<b>26,11 %</b>
Subventions d'exploitation	0		0	
Impôts et taxes	-6 523		-3 824	
Salaires et traitements	-28 471		-28 908	
Charges sociales	-12 462		-12 466	
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>27 469</b>	<b>13,92 %</b>	<b>17 118</b>	<b>7,17 %</b>
Reprises d'amortissements et provisions	183		32	
Autres produits	430		432	
Dotations aux amortissements	-1 749		-1 886	
Dotations aux provisions d'exploitation	-561		-864	
Autres charges	-75		-50	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>25 697</b>	<b>13,02 %</b>	<b>14 782</b>	<b>6,19 %</b>
Produits financiers	3 153		8 319	
Charges financières	-3 202		-2 417	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>25 648</b>	<b>13,00 %</b>	<b>20 684</b>	<b>8,67 %</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1 251</b>		<b>-818</b>	
Participation des salariés	-2 295		-1 807	
Impôt sur les sociétés	-10 290		-8 646	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>14 314</b>	<b>7,25 %</b>	<b>9 413</b>	<b>3,94 %</b>

## RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

*Exercice clos le 30 septembre 1999*

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Ces conventions sont présentées dans les tableaux I et II du présent rapport :

Les personnes concernées par les conventions sont indiquées dans le tableau III du présent rapport.

Fait à Lyon, le 21 janvier 2000  
Le Commissaire aux Comptes,

FIDULOR

Membre de MOORES ROWLAND INTERNATIONAL



Thierry CHAUTANT

### TABLEAU I : AVANCES ET PRÊTS

Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

Avances ou prêts		Montant au 30/09/1999 en francs	Conditions	Produits ou (charges) en francs
Consentis par	Reçus par			
Serge ZASLAVOGLOU	GEA	131 878	Compte courant rémunéré au taux maximum fiscalement déductible.	<20 710>

### TABLEAU II : CONVENTIONS AUTRES QUE AVANCES ET PRÊTS

#### A - Conventions nouvelles

Sociétés concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Produits ou (charges) en francs
SCI KALISTE	- Renouvellement du bail commercial concernant les locaux situés à Meylan, portant sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Location annuelle de 122 312 francs hors taxes plus prise en charge de la taxe foncière sur les propriétés bâties.</li> </ul> Montant comptabilisé : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépôt de garantie : il est fixé à 30 578 francs correspondant à 3 mois de location,</li> <li>• Révision du loyer : indexation sur l'indice du coût de la construction.</li> <li>• Durée : 9 années à compter du 01/06/1999,</li> </ul>	<122 629>

#### B - Conventions antérieurement approuvées

SCI KALISTE	- Bail commercial concernant les locaux situés à Meylan : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Location annuelle 360 000 hors taxes plus prise en charge de la taxe foncière sur les propriétés bâties.</li> </ul> Montant comptabilisé : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépôt de garantie : il est fixé à 90 000 francs correspondant à 3 mois de location,</li> <li>• Révision du loyer : indexation sur l'indice du coût de la construction.</li> <li>• Durée : 9 années à compter du 01/12/1996,</li> </ul>	<369 437>
-------------	---	-----------

**TABLEAU II : CONVENTIONS AUTRES QUE AVANCES ET PRÊTS  
(suite)**

Sociétés concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Produits ou (charges) en francs
SCI DE CANASTEL	<p>- Bail commercial concernant les locaux situés à Meylan :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Location annuelle 396 000 hors taxes plus prise en charge de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Montant comptabilisé :</li> <li>• Révision du loyer : indexation sur l'indice du coût de la construction.</li> <li>• Durée : 9 années à compter du 01/10/1996,</li> </ul>	<406 380>
SCI EPSILON	<p>- Bail commercial concernant les locaux situés à Meylan :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Location annuelle 180 000 francs hors taxe plus prise en charge de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Montant comptabilisé :</li> <li>• Dépôt de garantie : il est fixé à 45 000 francs correspondant à 3 mois de location,</li> <li>• Révision du loyer : indexation sur l'indice du coût de la construction.</li> <li>• Durée : 9 années à compter du 14/06/1993,</li> </ul>	<190 683>
SCI KALISTE		
SARL DEA	<p>Opérations commerciales réalisées entre votre société et la société DIOISE D'ELECTRONIQUE ET D'AUTOMATISME :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Factures adressées à la société D.E.A. pour assistance technique et administrative :</li> <li>- Factures reçues de la société D.E.A. pour ses travaux de câblage et montage :</li> </ul>	<p>246 000</p> <p>&lt;2 687 604&gt;</p>

**TABLEAU III : PERSONNES CONCERNÉES PAR LES CONVENTIONS**

	GEA	DEA	SCI KALISTE	SCI DE CANASTEL	SCI EPSILON
Serge ZASLAVOGLU	Président du Conseil d'Administration	Gérant	Associé	Associé	Associé
Serge Alexis ZASLAVOGLU	Administrateur		Associé		Associé
Grigori ZASLAVOGLU	Administrateur		Associé		Associé
Jeannine ZASLAVOGLU	Administrateur			Associé	

# PROJET DE TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

du 24 mars 2000

## PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 septembre 1999, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Elle approuve également les charges de l'exercice écoulé ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts d'un montant global de 85 364 francs. En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

## DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à la somme de .....14 313 822 F augmenté du compte "Report à nouveau", de .....3 897 F soit au total .....14 317 719 F

de la manière suivante :

- Une somme de .....211 779 F est affectée à la réserve légale qui atteint ainsi le dixième du capital social, soit 240 000 euros.

- Une somme de .....2 880 000 F est distribuée aux actionnaires, à titre de dividende, étant précisé qu'au cas où, lors de la mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affecté au compte "report à nouveau".

- Le surplus, soit .....11 225 940 F est viré à la réserve ordinaire.

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à .....2,40 F représentant, compte tenu d'un avoir fiscal de .....1,20 F un revenu réel de .....3,60 F

Ce dividende sera payé aux guichets de la banque NSMD - 3, Av. Hoche - 75008 PARIS dès l'issue de l'Assemblée.

L'assemblée générale reconnaît qu'il lui a été rappelé que le dividende distribué à chaque action et l'avoir fiscal correspondant se sont élevés, au titre des trois précédents exercices, savoir :

EXERCICES	NOMBRE D' ACTIONS	DIVIDENDES	AVOIR FISCAL	REVENU RÉEL
1995/1996	1 200 000	3,00	1,50	4,50
1996/1997	1 200 000	1,40	0,70	2,10
1997/1998	1 200 000	2,40	1,20	3,60

### **TROISIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale approuve la nature et la consistance des conventions entrant dans le champ d'application des dispositions des articles 101 et suivants de la loi du 24 Juillet 1966, telles qu'elles apparaissent à la lecture du rapport spécial de Monsieur le Commissaire aux Comptes.

### **QUATRIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale fixe à la somme de cent vingt-cinq mille (125 000) Francs, le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration.

Cette décision, applicable à l'exercice en cours, sera maintenue jusqu'à décision contraire.

### **CINQUIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, et de la note d'information prescrite par le règlement n° 98-02 de la Commission des Opérations en Bourse, revêtue du visa prescrit par ce règlement, faisant usage de la faculté prévue par l'article 217-2 de la loi du 24 Juillet 1966, modifié par la loi n° 98-546 du 2 juillet 1998, autorise le Conseil d'Administration à acheter des actions de la société dans la limite de 10 % du capital, en vue de régulariser le cours de bourse de l'action de la société.

Elle décide que les actions rachetées en application de la présente autorisation ne pourront être annulées, sauf décision contraire qui pourrait être prise par une assemblée générale extraordinaire tenue postérieurement à ce jour.

Elle fixe :

- à douze millions de Francs (12 000 000 F.) ou à son équivalent en euros le montant maximal des fonds pouvant être engagés dans le programme de rachat d'actions.

- à 500 Francs ou son équivalent en euros, le prix maximum d'achat et à 50 francs ou son équivalent en euros, le prix minimum de vente desdites actions.

Elle décide que l'acquisition ou la cession des titres pourrait être effectuée par tous moyens et de toutes manières, dans le respect de la réglementation et que la part maximale du capital pouvant être acquise sous forme de blocs de titres pourra atteindre le tiers du programme de rachat d'actions.

La présente autorisation est conférée au Conseil d'Administration pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée ; elle annule et remplace l'autorisation qui avait été donnée par l'assemblée générale ordinaire du 26 mars 1999.

L'assemblée générale autorise le Conseil d'Administration à déléguer, à son Président, les pouvoirs qui viennent de lui être conférés aux termes de la présente résolution.

Elle confère, en outre, tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet d'informer le Comité d'Entreprise de la présente décision.



## **SIXIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler, pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue dans l'année 2006 à effet de statuer sur les comptes de l'exercice écoulé, les mandats d'Administrateur de :

- Monsieur Serge ZASLAVOGLU,
- Monsieur Louis Michel ANGUE,
- Monsieur Henry CYNA,
- Madame Jeanine ZASLAVOGLU,
- Monsieur Serge Alexis ZASLAVOGLU.

## **SEPTIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la société "FIDULOR", et le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de Monsieur Jean-Charles PALLIES, pour une durée de six exercices devant prendre fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2005.

